



**PRÉFÈTE DE LA
RÉGION NOUVELLE-
AQUITAINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS
N°R75-2021-230

PUBLIÉ LE 21 DÉCEMBRE 2021

Sommaire

SGAR NOUVELLE-AQUITAINE / Assistante

R75-2021-12-21-00003 - Arrêté du 21 décembre 2021 portant modification de la liste des membres du 1er collège du conseil de développement du grand port maritime de Bordeaux (1 page)

Page 3

SGAR NOUVELLE-AQUITAINE

R75-2021-12-21-00003

Arrêté du 21 décembre 2021 portant
modification de la liste des membres du 1er
collège du conseil de développement du grand
port maritime de Bordeaux



Arrêté du **21 DEC. 2021**

**portant modification de la liste des membres du 1^{er} collège du
conseil de développement du grand port maritime de Bordeaux**

**La Préfète de la région Nouvelle-Aquitaine, préfète de la Gironde,
Officier de la Légion d'honneur,
Officier de l'Ordre national du Mérite,**

VU les articles L5312-11 et R5312-36 et suivants du code des transports ;

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

VU le décret n° 2008-1034 du 9 octobre 2008 instituant le grand port maritime de Bordeaux ;

VU le décret du 27 mars 2019 portant nomination de Mme Fabienne BUCCIO, préfète de la région Nouvelle-Aquitaine, préfète de la zone de défense et de sécurité Sud-Ouest, préfète de la Gironde ;

VU l'arrêté du 8 novembre 2019 portant nomination des membres des 1^{er}, 2^{ème} et 4^{ème} collèges du conseil de développement du grand port maritime de Bordeaux, modifié par les arrêtés du 25 septembre 2020, du 2 décembre 2020, et du 4 mars 2021 ;

Considérant la proposition du 25 octobre 2021 du président du directoire du grand port maritime de Bordeaux, de nomination de M. Ahmed ABZIZI en remplacement de M. Patrick BRZOKEWICZ ;

Considérant l'accord tacite du président du conseil régional Nouvelle-Aquitaine sur la proposition de la nomination ;

SUR proposition du secrétaire général pour les affaires régionales de la région Nouvelle-Aquitaine ;

ARRÊTE

Article premier : La liste des membres du 1^{er} collège du conseil de développement du grand port maritime de Bordeaux est modifiée comme suit :

Au titre des entreprises implantées sur le port

- M. Ahmed ABZIZI, président directeur général des Docks de pétrole d'Ambès ;

Article 2 : Le secrétaire général pour les affaires régionales de la région Nouvelle-Aquitaine est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la région Nouvelle-Aquitaine.

La Préfète de région,

Pour la Préfète,
Le Secrétaire général pour les affaires régionales


Patrick AMOUSSOU-ADEBLE